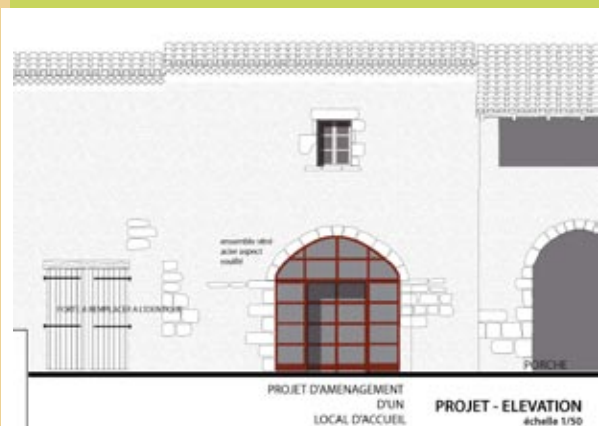


Local d'accueil au prieuré



Le projet a pour but de créer, dans une ancienne salle du château, un local d'accueil touristique.

Le local est constitué d'une pièce voûtée, de 30 m², accessible depuis la cour du prieuré.

Une ancienne porte cintrée, murée, sera dégagée et aménagée pour l'entrée des visiteurs et répondre aux normes d'accessibilité.

L'arc et les jambages d'origine sont dégagés des maçonneries qui les dissimulent actuellement et un ensemble vitré est installé dans l'embrasement. Sous le porche, une ancienne porte médiévale, en tiers point, est également dégagée. Elle reçoit une structure fixe en acier rouillé et un vitrage permettant de découvrir l'intérieur du local depuis l'accès au prieuré.

l'ancienne porte cintrée, murée, sera dégagée et aménagée



Animations 2012 proposées par l'Association Culturelle et Sociale de Chanteuges



Vendredi 2 Mars
Film par René DURANTON dans la salle des fêtes à 20h30

Ce film est dédié à la mémoire de la Femme Paysanne, Française et du monde entier. Tous les jours, par tous les temps, du lever, au coucher du soleil, elle assume son travail quotidien. Sous le poids du joug, l'usure de son corps se fait sentir. Sans jamais se plaindre, sans compter sa peine, elle a passé les siècles. Mais toujours elle restera la plus belle, car elle restera à jamais...
Une femme paysanne.

Dimanche 4 avril de 9h à 13h
Bourse aux vêtements
salle des fêtes

Dimanche 6 mai de 9h à 17h
Foire de Mai
autour de la salle des fêtes

Lundi 6 août
Cinéma en plein air à 21h
dans la cour du Prieuré

Un dimanche en novembre
de 14h 30 à 19h
Bal MUSETTE salle des fêtes

Samedi 29 Décembre **Bal DISCO**



Le 11 novembre et le repas des anciens à Chanteuges

Chaque année le souvenir des morts pendant les guerres de 14/18 et 39/45 est une journée particulière à Chanteuges qui se déroule le dimanche après le 11 novembre.

En effet vers 11h30, à la sortie de la messe, après avoir fleuri le monument dédié aux défunts, le maire lit le communiqué annuel du Président de la république dont voici un extrait :

«*Au fil du temps, les morts de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Afrique du Nord furent à leur tour honorés sous l'arc de triomphe, mais le 11 novembre est resté une journée consacrée au seul souvenir des soldats tombés au cours de la guerre de 14-18. La disparition du dernier combattant du premier conflit mondial, le 12 mars 2008, et la perspective des manifestations qui commémoreront dans 2 ans le centenaire de la Grande Guerre, impliquaient de faire évoluer la portée symbolique de la journée nationale du 11 novembre.*

Ces vies ont été données pour que la France demeure et pour que la République perdure. Quelque soit le lieu, quelque soit le moment de notre histoire, ce don est sacré et il mérite le même hommage, la même reconnaissance et la même ferveur. La mort au service de

la France ne fait pas de différences. Le champ d'honneur est de toutes les guerres et de tous les pays qui ont impliqué notre patrie. C'est pour cette raison que désormais chaque 11 novembre, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la défense de la Patrie ou lors d'opérations extérieures auxquelles notre pays participe, seront également associés à cet hommage solennel de la Nation.»

Cette année le recueillement fut suivi d'un roulement de tambours de l'Avant Garde Langeadoise, conviée pour la circonstance. Le maire invite les porteurs de drapeaux et les anciens combattants de la guerre d'Algérie à prendre l'apéritif puis rejoint les aînés de la commune invités au restaurant ce jour là par le Centre Communal d'Action Sociale. Ce repas est servi alternativement chez les deux restaurateurs de la commune. Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur la commune une majeure partie de l'année, ainsi que celles inscrites sur la liste électorale sont invitées par courrier. Les aînés de plus de 75 ans qui n'ont pu participer, reçoivent la visite d'une personne du CCAS qui leur porte un modeste colis de Noël.

...et nouveau local sanitaire

Le projet a pour but de créer, dans l'enceinte du prieuré, un local sanitaire public répondant aux normes d'accessibilité.

Le préau de l'ancienne école communale, désaffecté, est réaménagé en deux parties :
— au-devant, les sanitaires publics,
— à l'arrière un local communal utilisable en remise.
Les murs en pierre sont conservés.
La toiture est refaite à l'identique : couverture de tuile canal traditionnelle, en préservant une ancienne génoise.

Plan du projet
des nouveaux sanitaires



Fromenty, embellissement et nettoyage

Alors que le petit square derrière la fontaine est fini d'aménager, dans le quartier haut de Fromenty des travaux de nettoyage ont été effectués.

Ce quartier a vu en moins de deux ans des travaux de restauration ou de constructions neuves concrétisés par l'arrivée de quatre foyers. Seule la partie communale qui sert également de chemin pour desservir les propriétés, était envahie de ronces et de gravats car elle avait jadis servi de «poubelle». Il convenait donc de la nettoyer, ce qui fut fait par les employés pour un rendu des plus agréable
Le chemin qui rattache Fromenty à Ferry a lui aussi été débarrassé des broussailles qui pululaient. Ce sentier qui relie le chemin des mines au chemin derrière la gare est de ce fait très fréquenté et apprécié par les marcheurs qui empruntent ce circuit.

Le billet du Comité des Fêtes

Alors que s'achève une année 2011 riche en animation pour le Comité des fêtes de Chanteuges, je saisis l'occasion qui m'est donnée dans ce bulletin municipal pour remercier une fois encore l'ensemble des bénévoles œuvrant toute l'année ainsi que ceux qui nous aident ponctuellement.

Quel plaisir et quel honneur de voir que nous arrivons à proposer ces diverses animations pour notre beau village de Chanteuges, avec notre petite équipe. Année après année, nous sommes toujours là et même si de temps à autre, nous aimerions renouveler l'effectif, cela importe peu, nous serons encore tous là l'an prochain.

2012 commencera comme d'habitude par le **concours de belote**, le 22 janvier, qui est chaque année un beau succès permettant aux participants de passer un bon après midi.
Ensuite se déroulera la **Fête du village** à l'occasion de Pentecôte les 26, 27, 28 mai. C'est un réel plaisir de voir tous ces gens arpentant les bords de Desges où prend place le vide grenier annuel, les deux bals, le feu d'artifice...
Puis arrivera l'été et le **concours traditionnel voyage** récompensant la confiance dont font preuve nos mem-

bres titulaires d'une carte du comité des fêtes. Cette année, il s'agissait d'un voyage à Lyon et d'une croisière sur la Saône.
L'année de notre association continuera par la **Marche des feuilles mortes** qui est l'événement qui nous a rendu les plus fiers en 2011 qui fut une apothéose : 917 marcheurs sur les cinq parcours que nous avons proposés, ce qui était tout de même impressionnant, tous ravis de leur journée à Chanteuges et prêts à revenir encore plus nombreux pour la prochaine édition le 28 octobre 2012. Il faut dire que nous sommes certainement une des plus importantes randonnées de la haute Loire, le comité des fêtes de chanteuges fait marcher, sur ses chemins, l'équivalent de 2 fois la population de notre joli village du Haut-Allier. C'est une grande fierté pour toute l'équipe !



Ensuite viendra l'**Assemblée Générale**, début novembre qui permet, chaque année, de faire le bilan de nos activités et de remercier les membres par un repas offert et un petit spectacle, cette année c'était jeune magicien auvergnat qui est passé de tables en tables pour nous faire ses tours souvent incompréhensibles.

L'**Arbre de Noël** est organisé pour les enfants de la commune et des membres de notre association. Dommage que le nombre des enfants intéressées reste, à notre goût assez faible. Depuis maintenant trois ans, une projection de dessins animée est proposée ainsi qu'un petit goûter crêpes. Le Père Noël est toujours présent accompagné de Lili l'ânesse. À ce sujet, nous remercions chaleureuse-

2 médailles remises à Chanteuges



Paulette DUFOUT

La Médaille de bronze du tourisme est attribuée pour récompenser une personne qui, par sa contribution bénévole ou sa valeur professionnelle, par la durée et la qualité des services rendus, a contribué efficacement au développement du tourisme et des activités qui s'y rattachent.

Franck Noel Baron a donc demandé cette médaille pour Paulette Dufout qui œuvra durant de longues années, sans ménager ses efforts pour servir la cause du tourisme Langeadois.

La médaille lui fut donc remise vendredi 18 novembre 2011 en soirée à la salle des fêtes de Chanteuges par le maire de la commune Franck Noël-Baron, en présence de plus de cinquante personnes, amis, familles, et élus confondus dans un même hommage et dans une même affection pour une femme généreuse pour qui la marche fut le moyen privilégié de faire découvrir aux vacanciers les Gorges du Haut-Allier.

Paulette devient très vite, accompagnatrice bénévole et elle s'investit dans la vie de l'OT, elle intègre tout naturellement le conseil d'administration et en 1997 remplace Marius GEORGET à la présidence. Le maire de Chanteuges égrène toutes les initiatives prises à cette époque pour développer l'OT, elle ne compte ni son temps ni son argent et est le moteur d'une équipe dynamique et inventive jusqu'en

Limiter l'usage des désherbants chimiques : mieux accepter la végétation spontanée en zone urbanisée.

Raisonner son désherbage chimique en fonction des types de surface et des secteurs
Pour limiter les risques de contamination des eaux, la commune a mis en place une gestion différenciée des zones à désherber en fonction des risques de pollution. Ainsi, sur certaines zones à risque élevé, les désherbants ne sont plus appliqués car il y a un risque fort de pollution des eaux : il faut apprendre à mieux accepter la présence de végétation spontanée. Ce n'est pas par manque "d'action" de vos élus et de vos agents communaux, mais au contraire par une volonté de préserver la ressource en eau.



Charles GONSEAU Légion d'honneur

Vendredi 30 septembre 2011 dans la salle de fêtes de Chanteuges Charles Gonseau recevait la Légion d'Honneur des mains de Guy VISSAC en présence du préfet Denis Conus, du président de la FNACA Robert Dore et du maire de Chanteuges Franck Noel Baron.

A la fin de la Guerre, Charles s'engage dans l'armée pour une affectation à rabat au Maroc dans le sixième régiment de tirailleurs sénégalais. Il sera nommé Caporal en 1947 puis Caporal chef et sergent l'année suivante. En 1949, il part pour l'Indochine et connaît les horreurs de la guerre : promiscuité des camps, marches interminables en terrain ennemi, la chaleur, la soif... Son courage au combat est reconnu par 3 citations : à l'ordre du Régiment et de la Division. Revenu d'Indochine en 1952, il obtient son brevet de moniteur à Vannes et effectuera sa mission à Pau dès 1955 puis au Sénégal. En 1958 Charles part pour l'Algérie pour 2 ans avant d'être définitivement affecté au 2^e RPIMA jusqu'à la retraite en 1952.

Les grades d'adjudant puis adjudant chef témoignent de cette vie intense avec plus de 300 sauts qui lui font obtenir la Médaille militaire, la Croix de guerre et la Valeur militaire.

Pour l'ensemble de cette carrière entièrement dévouée au service de son pays : la France, Charles a reçu ce vendredi les insignes des Chevaliers de la Légion d'Honneur entouré de sa famille, de ses amis et de différentes personnalités.

Franck Noel Baron profitait de cette occasion pour remercier Charles de son engagement passé au conseil municipal de Chanteuges et de ses prestations vocales lors des repas des aînés de Chanteuges.





Sur le passage de la Pierre Chany, des vélos fleuris à Chanteuges

Actualité

Pensez-vous qu'avec les progrès que le cyclisme a fait pour améliorer les conditions de courses, ce sport soit devenu plus facile ?

Non, le sport en compétition est toujours difficile. Même si les vélos sont de meilleures qualités et que les routes sont meilleures, il faut travailler pareil.

Est-ce que le haut-niveau vous manque ?

Non, quand on arrête le haut-niveau, c'est que l'on a fait sa carrière. Mais l'ambiance du haut-niveau est une belle expérience.

Pensez-vous qu'aujourd'hui, un coureur français a les capacités pour gagner le Tour de France ?

Pas encore, mais dans quelques années, oui. Cette année, il y a eu des français tous les jours dans les échappées, c'est bon signe.

Avez-vous cru à la victoire finale de Thomas Voeckler ?

Non, même s'il a montré du courage et une grande combativité, si les favoris avaient attaqué dans les Pyrénées, Thomas aurait perdu son maillot jaune avant les Alpes.

La défaite d'Alberto Contador vous a-t-elle surprise ?

Non, il ne peut pas gagner tous les ans c'est sûr, et il semblait moins en forme que les années précédentes même s'il a montré de grandes facilités sur le Giro. Déjà, il n'aurait jamais dû se trouver à l'arrière du peloton à la première étape; c'est un favori donc il doit toujours être à l'avant du peloton, s'il n'avait pas été derrière il n'aurait pas chuté et il aurait eu plus de chances pour gagner le Tour. Mais je le donne comme favori pour l'année prochaine.

Selon Richard Virenque, le parcours du Tour 2011 fut le plus difficile depuis une vingtaine d'années, êtes-vous du même avis ?

Non, car ce sont les coureurs qui rendent le parcours plus ou moins dur.

Sur ce Tour 2011, un français nous a surpris, mais il a été contraint de travailler pour le maillot jaune de Voeckler, il s'agit de Pierre Rolland. Pensez-vous que sa victoire à l'Alpe d'Huez est le début d'une grande carrière ou est-ce anecdotique ?

C'est trop tôt pour dire qu'il va faire une grande carrière. Il a du talent mais il est jeune et il doit confirmer. Mais il a réalisé un exploit en lâchant Contador et Sanchez pour s'imposer dans cette étape historique.

Et le dopage dans tout ça ?

J'espère qu'il s'éliminera petit à petit.

Merci à Claude Séguy de m'avoir accordé cette interview.

SOLIDARITÉ PAYSANS Haute-Loire

Créée et gérée par des agriculteurs soucieux de leurs collègues en situation fragile, SP 43 est une association d'accompagnement des paysans en difficulté.

Concrètement, lorsqu'un agriculteur contacte l'association, un paysan bénévole et une salariée se rendent sur l'exploitation rencontrer les exploitants ; le «binôme» bénévole-salarié est là pour écouter, analyser la situation, cerner les problèmes et chercher des solutions acceptables par la famille (intervention auprès des OPA, des créanciers, des services sociaux, médiation, redressement judiciaire...). Actuellement SP 43 accompagne une douzaine d'agriculteurs. Appeler SP43 est le premier pas pour parler de ses difficultés, sortir de l'isolement et de la précarité croissante. Dans ces temps particulièrement sombres il est important de rester solidaire, de maintenir l'emploi et de garder une famille dans son environnement. Par ailleurs, si vous êtes intéressés pour rejoindre cette équipe, n'hésitez pas, toutes les bonnes volontés sont bienvenues, que ce soit pour intervenir sur le terrain, faire de la comptabilité ou juste participer aux discussions mensuelles, se renseigner n'engage à rien.

Contact : Solidarité paysans Auvergne, 04 73 14 14 74

Bus du jeudi

Depuis bientôt 10 ans les personnes seules ou sans permis peuvent bénéficier du service de « bus » mis en place le jeudi matin. En effet M. Rolle arpenté nos routes communales pour véhiculer les habitants de la commune qui ont besoin d'un moyen de locomotion pour pouvoir descendre au moins une fois par semaine sur Langeac et son marché. Pour utiliser ce service il suffit de lui téléphoner la veille et il vous dira l'endroit et l'heure aux quels il vous emmènera, il vous en coûtera 3,05 euros aller et retour, la commune prenant le reste du coût à sa charge.

Le B.H.A.I, Brioude Haut Allier Initiatives

propose son aide aux jeunes entreprises créées ou reprises, dont l'activité s'inscrit dans une logique d'aménagement du territoire en adéquation avec le tissu économique sur l'Arrondissement de Brioude

Ce service intervient pour :

– le montage du dossier économique et peut vous assister lors de sa présentation au Comité d'agrément;

– octroyer des prêts d'honneur sans intérêt ni garantie, de 3 000 à 15 000 euros sur une durée de 2 à 5 ans, avec un différé pouvant aller jusqu'à 6 mois selon le type de projets.

– aider à trouver un parrain qui vous fera partager son expérience et vous aidera à franchir les étapes difficiles.

– un suivi d'entreprise en faisant bénéficier le repreneur ou créateur de conseils de techniciens.

Contact 04 71 50 05 36, Fax 04 71 50 43 43, bhai@brioude.cci.fr

Pour plus d'info, des plaquettes de présentation sont disponibles en mairie.



Ours ont participé à ce numéro :

Rédacteurs : Franck Noël-Baron, Alain Chazal Jean Paul Pascal, Annie Page, Anthony Couderc
Photos : Alain Chazal, Jean Paul Pascal, Cathy David, Pierre Benoist, Hervé Chevalier Jean Luc Gauthier, Cécile Portal, Véronique Béné.
Conception graphique et mise en page : Véronique Béné / vivadesign.fr / 04 71 74 06 94
Impression : Imprimerie

L'axe départemental SAUGUES / LANGEAC est inscrit dans le D1 sablé

L'heure de départ des interventions pourra être avancée à 6h30 pour le réseau D2, les jours ouvrés, en cas de très fortes chutes de neige annoncées. En cas de verglas ou de gelée blanche, seul le réseau D1 salé sera traité.

Lors d'épisodes météorologiques difficiles, les niveaux de service pourront ne pas être respectés et les moyens disponibles seront concentrés sur le réseau principal.

Le passage sur le réseau secondaire pourra être limité à une seule ouverture dans la journée.

Pour notre réseau communal, nos agents sont toujours à pied d'œuvre dès que nécessaire pour assurer, le mieux qu'il se peut, le déneigement de nos petites routes.



Animations à Chanteuges **page 2 et 3**



Deux médailles remises à Chanteuges **page 4**

Suite des travaux l'aménagement du Prieuré **page 2**

Chanteuges-Info

Bulletin communal d'information Hiver-printemps 2012 / numéro 8

Des cendres en janvier...

Édito

Vous trouverez dans ce bulletin : les activités annuelles du comité des fêtes qui a bien animé notre village, les temps forts pour 2012 de l'Association Culturelle et Sociale ainsi que le repas du 11 novembre, qui est toujours un moment particulier pour nos aînés. Vous allez découvrir aussi la plume d'un jeune Chanteugeois qui a interviewé un ancien cycliste lors de la Pierre Chany, souhaitons à ce journaliste en herbe une carrière à la Chany. Si vous aussi avez envie d'écrire quelques mots dans ce bulletin n'hésitez pas : les pages vous sont grandes ouvertes.

Vous pourrez également lire différents articles sur l'activité de la commune ainsi que des brèves qui nous facilitent la vie de tous les jours.

Je profite aussi de ces quelques lignes, pour féliciter à nouveau les deux récipiendaires, Charles Goussier et Paulette Dufaut qui ont reçu respectivement la Légion d'Honneur et la médaille du tourisme.

A vous tous, je vous présente mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Mes vœux de bonheur dans votre vie personnelle et familiale, ainsi que professionnelle. Bonne et heureuse année 2012.



Mise en place d'un columbarium

Pour répondre aux besoins de la population qui demande une nouvelle forme d'inhumation le conseil municipal a pris la décision de faire construire un columbarium.



Dans le même temps le caveau communal a été refait tout en conservant la partie enterrée pour la construction d'un ossuaire. Celui-ci sera destiné à recueillir les ossements dans le cas de procédure de reprise de concession en état d'abandon.

Un peu d'histoire ...

Vers 1789, les habitants de Chanteuges, dont l'église paroissiale dédiée à Saint Saturnin, située à la Vialle était trop petite et en mauvais état, obtinrent des religieux, alors fort peu nombreux, que le culte paroissial fût transporté dans l'église du monastère : le cimetière derrière l'église devint alors réservé à tous les habitants.

Ce n'est qu'en 1897 que le conseil municipal, jugeant que ce lieu de sépulture serait absolument insuffisant en cas d'épidémie mortelle et que l'extension ne pouvait se faire à proximité des écoles communales décida l'emplacement d'un nouveau cimetière sur la propriété de M. Frédéric Peghereaire appelée La Vigne de Moussieur, à l'extrémité Nord du Roc.

Quant à la construction du nouveau cimetière, elle fut décidée en 1971, la réception définitive ayant eu lieu le 17 décembre 1974.